L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue des Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 1er JUIN 1884. | 57ème Année.

(Dufour, Dunbar et Cie.), Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE, 1er JUIN 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilles.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilles.

Secours aux inondés.

L'année 1884 se terminera, probablement, d'une façon brillante pour la Louisiane; c'est, du moins, notre profonde conviction. Mais il faut convenir qu'elle a misérablement commencé. Dès les débuts, une grande partie de l'Etat a été inondée; les rives de la rivière Rouge ont été presque toutes envahies par les eaux. Depuis les paroisses Madison, Tensas et Concordia, jusqu'à celle de la Pointe Coupée, les terres riveraines du Mississippi forment une sorte de mer intérieure, et de riches champs de coton ont été couverts par les flots. Les eaux se retireront-elles à temps pour permettre aux planteurs de confier à la terre, enfin desséchée, quelques pauvres semences, destinées à subvenir à leurs besoins les plus urgents, à les empêcher de mourir littéralement de faim? Dieu seul le sait.

Plus bas, au moment où l'on s'y attendait le moins, quand on croyait tout danger passé, les flots en fureur se sont fait une large trouée à travers la levée Davis, et, envahissant les terres, de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud, elles ont transformé en un vaste lac presque toute la région qui s'étend le long du fleuve, depuis le Bayou Lafourche jusqu'à quelques milles du Golfe.

Les malheureux habitants de nos campagnes ont été obligés de déserter précipitamment leurs maisons, abandonnant au torrent dévastateur tout ce qu'ils possédaient et dont l'acquisition leur avait coûté tant de sueurs, tant de temps, tant d'argent—pour aller chercher un refuge sur les terres élevées que les débordements avaient respectées. Là, sans provisions, sans argent, quelquefois sans vêtements nécessaires, ils errent à l'aventure, les heureux trouvant à grand'peine un affreux réduit pour abri; les autres, privés de tout, toit hospitalier, exposés aux injures de l'air, grelottant de froid, mourant de faim et demandant, à grands cris, des secours qui n'arrivent pas toujours à temps.

Le spectacle est lamentable, terribles sont les souffrances, et la situation est d'autant plus désespérante, qu'une première baisse avait fait entrevoir, un instant, à ces infortunés la fin de leurs maux, et qu'une nouvelle hausse inattendue est venue ensuite redoubler leurs tortures, et chasser tout espoir de leurs âmes. Le moyen, pour aux, de songer à semer un peu de maïs, un peu de légumes quand, en entrant dans le mois de juin, ils voient leurs propriétés envahies pour longtemps encore peut-être, car à la double inondation sont venues s'ajouter des pluies torrentielles qui ont redoublé la désastre et prolongé cet épouvantable état quo?

Si l'Etat, ni le gouvernement général n'ont porté à ces infortunés tous les secours dont ils pouvaient disposer; d'abord, parce qu'ils ne se doutaient pas, tout d'abord, que les maux fussent si grands, et les besoins si pressants; ensuite, parce qu'ils n'avaient pas prévu la seconde crue qui devait donner des proportions inattendues à la détresse des victimes; enfin, parce qu'ils ne sont aperçus que certaines personnes avaient abusé de la situation et s'étaient fait distribuer des provisions dont elles n'avaient pas besoin : autant de causes qui ont ralenti l'envoi des secours.

Si triste qu'ait été la situation, il y a un mois, elle est plus lamentable encore, aujourd'hui; et si le Congrès n'avait pas voté, comme il vient de le faire, une somme de $100,000, nous étions condamnés à être témoins d'horribles calamités, sur toute la ligne des terres riveraines qui longent la rive droite du fleuve, de la paroisse Madison, au nord, aux régions qui, au sud, avoisinent le Golfe du Mexique. Jusqu'au dernier moment, on a redouté un refus de la part du Congrès.

A l'heure actuelle, il y a là, encore, des hommes qui s'écrieraient volontiers: "Périssent cent mille malheureux, plutôt que le principe de non-intervention du gouvernement général dans les affaires d'un Etat!" Comme si le malheur n'a pas des droits primordiaux, antérieurs et supérieurs à toute constitution; comme si le cri du malheur ne doit pas rétablir au silence les arguties du politicaillisme; comme si le dévouement à des concitoyens en détresse n'est pas le premier, le plus noble des patriotismes.

Heureusement, nous avons à Washington, d'habiles défenseurs. Plusieurs de ceux que nous y avons envoyés se montrent dignes de la confiance que nous avons placée en eux, et comme, en définitive, l'homme vaut souvent mieux que les systèmes qu'il professe, et que le cœur ramène souvent dans la voie droite ceux que l'esprit a égarés, nos représentants n'ont eu qu'à déployer l'énergie, la persistance, le dévouement à l'Etat, pour gagner leur cause et assurer à nos concitoyens les $100,000 qui doivent les sauver de la famine et du dénuement.

Le bill a été adopté à une assez forte majorité.

Il en était temps; la Louisiane, épuisée déjà par les travaux de réparation, de levées qu'il lui a fallu entreprendre, l'an dernier, par ceux auxquels la condamne encore la rupture récente des digues qu'elle venait de reconstruire—la Louisiane était incapable de secourir ses enfants; les plaintes, les cris de détresse arrivaient de tous les côtés, à nos oreilles; autour de nous, nous ne voyions que désolation et impuissance. Le Congrès seul pouvait sauver les inondés; il l'a fait, sans hésiter; nous ne pouvons que le remercier, lui de son vote, et nos représentants du zèle éclairé qu'ils ont tous déployé en cette circonstance.

Dieu veuille, maintenant, que les eaux se retirent à temps pour laisser à nos planteurs, à nos fermiers, à nos travailleurs des campagnes, le moyen de confier à la terre quelques semences qui, bien [illegible] de la vie.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION FRANÇAISE.—Nous signalons aux membres de cette Société l'annonce qui les convoque pour aujourd'hui, à 8 heures du soir. Ils y trouveront les renseignements que leur adresse le Conseil de Direction pour la ponctualité dont ils ont fait preuve dans les précédentes réunions. Chose rare! C'est du contraire habituellement que les administrations des Sociétés se plaignent. L'exactitude des membres de l'UNION doit tenir à l'une des deux causes suivantes :—ou à leur dévouement exceptionnel, ou à l'intérêt particulier des assemblées. Nous aimons mieux croire que cela tient à ces deux causes réunies.

On nous dit que l'assemblée d'aujourd'hui présentera une importance spéciale. On y traitera des sujets devant exercer une grande influence sur l'avenir de cette excellente institution. Des projets de modifications, inspirés par les circonstances, seront soumis aux Sociétaires. L'annonce assure, d'ailleurs, que la séance sera courte, que chacun sera assis à l'aise, et que ni l'air ni l'espace ne manqueront—ce que l'on croira sans peine, si l'on songe aux dimensions de la salle des réunions générales.

Industrie de la soie en Louisiane.—On sait que M. Herbelin vient de lancer une émission de 200 obligations, divisées en tronçières, 50 de $100, 50 de $50 et 100 de $25. Nous apprenons avec plaisir que les listes de souscriptions se couvrent rapidement. En fait, il y a tout à gagner et rien à perdre, à prendre une ou plusieurs obligations, puisque le placement en est garanti par hypothèques sur des propriétés mobilières, dont la valeur dépasse de beaucoup le capital souscrit, et tout, en tout, un excellent intérêt de son argent, on peut contribuer à fonder une industrie qui doit être de nos plus fécondes sources de richesses.

Aujourd'hui, fête de la Pentecôte, à 9 heures A. M., les paroissiens de la Cathédrale auront le bonheur d'entendre, pour la dernière fois, la voix si éloquente du Rév. Père Jutteau, qu'ils ont appris à aimer et estimer pendant la station du carême. On compte sur un grand concours de fidèles.

Billet gagné.—Au tirage de jeudi dernier de la loterie quotidienne de la Louisiane, le billet portant les numéros 12—44—72 a gagné le premier lot, celui de $5,100; et Mme Mary Healy qui en possédait un quart, a été payée, sur sa demande, de la somme de $1275.

Un avis qui se publie plus loin sous la signature de Mme Healy atteste ce qui précède.

Dexter whiskey.—On verra aux annonces que la Compagnie de distilleria Millersak, de Cincinnati, s'est assuré le droit exclusif au célèbre whiskey de la marque *Dexter*. Elle fournira cette liqueur au commerce dans toute sa pureté.

C'est en 1832 que Sam Houston alla se fixer au Texas. Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire des Etats-Unis, d'homme qui ait été plus favorisé de la fortune que lui—à l'exception, peut-être, d'Aaron Burr, et avec cette différence, toutefois, que, Houston mourut entouré des respects universels, et que Aaron Burr laissa après lui une triste mémoire.

Houston était né en Virginie; il alla d'abord s'établir dans le Tennessee et s'engagea, de bonne heure, comme volontaire dans l'armée. Il avait attiré l'attention du général Jackson, qui le nomma bientôt agent des indiens Cherokees. Il étudia ensuite les lois, et fut élu gouverneur de son Etat d'adoption. Bientôt après, il donna sa démission, et s'exila volontairement chez les indiens Cherokees.

John Jolly, leur chef, l'avait déjà adopté et lui avait fait accorder tous les privilèges du citoyen.

Il existe encore beaucoup de vieillards qui ont vu Houston siéger au Sénat de Washington, drapé dans une couverture d'indien. Son nom est mêlé à tous les événements de l'histoire du Texas. La élévation d'hommes comme lui, et le Col. Austin ne pouvait que provoquer un conflit avec le Mexique, qui tenait à conserver la haute main sur ce pays. Le gouvernement mexicain essaya d'en déposer les colons du Texas, et, les luttes qui ont abouti à la victoire de San Jacinto et à l'indépendance du Texas, en 1836.

Nous voici entrés dans la saison de la bière, dit un journal de New York. Presque tous les brasseurs font fortune chez nous. Elvet est riche d'une douzaine de millions de dollars; les autres possèdent de magnifiques résidences. C'est en Pennsylvanie qu'ils vont chercher leurs immenses chevaux; ce n'est point par ostentation qu'ils s'en servent, mais parce que ces magnifiques bêtes ont à traîner de très lourds fardeaux.

Le *Lager beer* vaut, à New York, $8 le baril... Le houblon se vend 25 sous la livre. Quel dit, à New York est considéré comme meilleur que celui de l'Ouest, et l'on peut l'exporter, avec avantage, en pays étranger. C'est avec lui, en grande partie, que l'on fait la bière, en Angleterre. On a abandonné l'usage de la glace dans les brasseries de premier ordre. On en sert pour refroidir les cuves de produits chimiques. Dans une de nos brasseries, on se sert de trois machines pour produire le froid. Elles ont coûté $150,000. On fait aussi beaucoup d'ale à New York, et elle coûte moins cher que la lager beer.

Rapprochement curieux entre les causes et les effets des incendies, à Londres et à New York.

Le capt. Shaw, de la brigade de pompiers de Londres, après le voyage qu'il a fait aux Etats-Unis, en 1882, a publié un rapport sur les risques et les dangers d'incendie dans les deux villes dont nous venons de parler. Il prétend que le Département des pompiers, à New York, est défectueux; il attribue le petit nombre de grands incendies de Londres à la supériorité de sa direction.

Mr. E. M. Dorsey vient de répondre à ce rapport, il expose les différences raisonnées rendent les incendies moins désastreux dans la capitale d'Angleterre. Le climat y contribue considérablement, et il est d'un puissant secours aux pompiers. De 1871 1881, il a plu, à Londres trois jours par semaine; le soleil n'y brille que le quart du temps, pendant lequel il se trouve nuageux de l'horizon. Les cinq septièmes du temps, il est obscurci par les nuages, et il ne s'en faut que de 15 degrés que l'atmosphère ne soit complètement saturée d'humidité. Le bois se trouve ainsi presque toujours humide, et prend plus difficilement feu qu'à New York.

Londres couvre 122 milles carrés, à 726,794 maisons, avec 9,814,574 habitants; soit 5 personnes et quart par maison, et 49 personnes par acre.

New York, audessous de la 40ème rue, contient 2,905 acres, 813,076 habitants, 16 personnes et demie par maison, et 249 par acre.

Les quartiers Wards les plus peuplés de New York sont le 10me, le 11me, le 12me et le 13me; ils couvrent 727 acres, avec une moyenne de 352 personnes par acre, ou 40 pour cent de plus que Londres.

L'excès de population, à New York, exige des maisons beaucoup plus élevées, et par conséquent, dans chacune d'elles, une plus grande quantité de matières inflammables.

A Londres, il y a probablement 60 pour cent de maisons, qui ont moins de 15 pieds de large, 25 pieds de profondeur et 22 pieds de haut, et elles contiennent généralement moins de 8,000 pieds bois de charpente; très peu de bâtiments dépassent 50 pieds en hauteur.

Le palais de St. James n'a pas plus de 40 pieds d'élévation, et la Banque d'Angleterre plus de 30 pieds.

La plupart des sauniers et des murs mitoyens sont construits en pierres; il n'y trouve beaucoup moins de fenêtres, et elles sont moins larges que celles de nos résidences. Dans presque tous les cas, le pompier peut s'approcher du feu, sans danger. De plus, il y a la l'amiee, les pavés, qui sont nombreux, quel contraste avec les maisons de New York, qui ont de 10 à 12 étages, avec des fenêtres plus grandes et plus nombreuses, et contiennent 10 fois plus de bois. Tout cela les rend plus inflammables. Le climat est, d'ailleurs, plus sec et plus chaud; on y compte 5 ou 6 familles à chaque étage. La plus parfaite liberté est laissée à tous ces habitants.

Dans les quartiers populeux, il y a de vastes étables, des chantiers de bois, des ateliers de charpentiers, d'immenses amas de matières inflammables. Faites la comparaison et vous ne serez pas étonnés de trouver plus d'incendies à New York.

Législature de la Louisiane.

SENAT.—M. Breaux a présenté un mémorial demandant la consolidation des bibliothèques Fisk, Lyceum et belle de l'Etat.

M. Morey, chairman du comité d'agriculture et des levées, a fait un rapport qui conclut à l'adoption du bill du Sénat pourvoyant au moyen de rendre les cours d'eau droits afin d'améliorer la navigation et de prévenir les inondations.

M. Farlange, chairman du comité des chemins de fer, a fait un rapport qui conclut à l'adoption du bill du Sénat, exigeant que les bateaux à vapeur, et tous les transports publics de régler aux endroits de livraison, tous les comptes du frêt qu'ils pourront transporter, refuser ou négliger de livrer; donnant aux cours siégeant aux endroits de livraison juridiction dans tous les procès provenant du refus ou de la négligence. Le rapport conclut également à l'adoption du bill qui oblige les compagnies de chemins de fer de veiller à ce que l'eau puisse passer à travers leurs voies.

Bills présentés.

Par M. Fontelot, un bill relatif à l'élection de juges en cas de vacances: un bill amendant la section 2 de la loi 96 de 1882 au sujet du salaire des assesseurs.

Par M Smith, un bill qui amende la section 1047 de Revised Statutes, relativement aux personnes qui se soustraient à la justice.

Par M. Breaux, un bill général sur l'instruction publique en Louisiane.

Par M. Brangbn, un bill qui amende l'article 1746 du Code Civil.

Bills adoptés.

Le bills de M. Strickland, donnant aux héritiers forcés le droit d'annuler, absolument, par preuves orales, les contrats simulés de ceux de qui ils ont hérité.

Le bill pour remplacer les archives publiques et autres documents détruits à l'incendie de la maison de cour de la paroisse St-Bernard.

Le bill de la Chambre pour remplir les vacances parmi les juges des cours d'appel.

La considération des bills de la Chambre amendant l'article 139 du code civil revisé, abrogeant la loi 222 de la session extraordinaire de 1877, amendant l'article 104 du code civil—a été renvoyée indéfiniment.

—Les nominations suivantes ont été ratifiées:

Grant—Jurés de police: E G Randolph, D R Morris, John E Smith, Matthew Nugent Jr, Matthew E Swafford, Joe T Wilson, James W Loud.

Est Baton Rouge—Benjamin F Bryan, notaire.

Paroisse Sabine—Jurés de police: J W Donnelly, T J Stringer, W T Alford, R A Foster, Harry Ferguson, H H Cassell, John Graham, Wm Aten; Bailey Lont, shériff en remplacement d'Alfred Lont, décédé; Leo Vinzegeur, assesseur, en remplacement de W W McNeilly.

Ouest Baton Rouge—Jurés de police: Victorien Comeau, Wm L Bernard, Gaudin Cazes, Wm H Garry, Wm B Chamberlin Jr, H S Toudouz, J B Nardin Jr.

Terrebonne—Jurés de police: W G Sills, Henry Stevens, Oscar Daspit, E C Daspit, A J Bayole, H N Fields, J A Dupontis, G G Augoin, O Price, Aurelia Thanot

St-Jacques—Jurés de police: Aristide Gaudin, Armand Rogers, J A Bogers, Juge de Paix Tro ième Ward, Jos W Slade. Constable Troisième Ward, Mallory Green, en remplacement des titulaires actuels, attendu qu'il n'y a pas eu d'élections.

Paroisse Lafayette—Jurés de police: Ernest Partier, Jos S Whatington, Hazard Easty, Aurélia Breaux, J S St Julien. Recorder du Central Board Office à Vermillionville, Wm Brandt. Inspecteur des poids et mesures, Villery Boudreaux.

Paroisse Ste-Marie—Jurés de police: Meillard W Beaworth, Jules M Burguiter, T J Foster, Thos E Kennedy, Trephine Bellisedon Geo G Zenor.

CHAMBRE—M. Arnaud a présenté une résolution chargeant un comité d'exécuter l'article 203 de la Constitution et d'étudier la question d'un système plus économique d'assessment.

Le comité judiciaire a recommandé l'adoption du bill de la Chambre punissant les syndics, les administrateurs, les tuteurs, etc., qui négligent d'enregistrer les comptes.

Le comité de la Constitution a recommandé le rejet du bill de la Chambre amendant l'article 207 de la Constitution. Il est opposé à l'augmentation du nombre des propriétés exemptées de la taxe.

Le comité des allocations a recommandé l'adoption du bill qui fait une allocation pour l'asile des soldats—"Soldiers' House."

Le comité des affaires de la ville a confirmé l'adoption du bill qui fixe à $2000 les salaires des recorders du troisième et du quatrième districts, à $1200 ceux de leurs greffiers et $1000 ceux de leurs sous greffiers.

Le comité spécial a recommandé l'adoption du bill qui ordonne un relevé géologique de l'Etat.

Bills à présenter:

Par M. Lepten, un bill déclarant illégaux des contrats pour la vente d'articles à livrer "future delivery."

Par M. O'Donnell, un bill prohibant l'emploi, dans les fabriques ou pour un travail, des enfants au-dessous de quatorze ans, lorsque leur santé peut en souffrir.

Par M. Lyons, de Terrebonne, un bill prohibant la fabrication et la vente de boissons alcooliques, excepté dans un but scientifique ou médical.

Par M. Whittaker, un bill amendant les sections 14, 15 et 29 du bill au sujet de l'instruction publique.

Par M. Fatjo, un bill pourvoyant à un système d'éducation obligatoire.

Par M. Gardner, un bill réglant le prix de passage sur les chemins de fer.

Bills présentés:

Par M. Henry, un bill créant une cour de recorder pour le septième district de la paroisse d'Orléans.

Par M. Ewell, un bill prohibant l'emploi de condamnés en dehors du pénitencier.

Par M. Kennedy, de Carroll, un bill déclarant la compétence des témoins dans les procédures criminelles.

—La résolution du Sénat chargeant un comité d'instituer une enquête relativement aux affaires du Nouveau Bassin et du Vieux Bassin, a été adoptée.

Le bill de la Chambre fixant à $1200 par an le salaire des commissaires de jurés dans la paroisse d'Orléans, a été adopté.

Le bill de la Chambre autorisant le remboursement des montants de taxes payées deux fois à cause d'un double assessment ou d'une autre erreur, a été adopté.

Le bill de la Chambre qui déclare crime, de la part d'un président, d'un directeur, d'un caissier ou d'un officier quelconque d'une banque, de consentir à ce qu'un dépôt soit reçu en sachant que le tout ne sera créé après qu'il aura eu connaissance de l'insolvabilité du tombe, a été adopté. Le projet inflige une pénalité d'un moins cinq ans et de dix ans au plus de travaux forcés, et rend l'officier responsable du dépôt et de la dette.

Le bill qui alloue $36,000 de fonds général pour secourir les inondés, a été adopté.

Le bill qui alloue aux témoins, dans les causes criminelles jugées définitivement une piastre par jour et cinq sous par mille—pour l'aller et autant pour le retour—a été adopté. Les dits témoins ne recevront rien dans les jugements préliminaires.

Une amusante anecdote sur l'artiste alsacien Jundt, racontée par le *Figaro*:

Un des mille enfantillages d'artistes de Jundt consistait à se grimer d'une façon absolument extraordinaire et à imiter ainsi les personnalités du jour. Il n'avait qu'à le vouloir pour ressembler alternativement à Napoléon III ou à Victor-Emmanuel.

Un soir de l'année 1868, croyons-nous, il y avait un grand bal chez M. Gonpil. Au moment où les danses étaient le plus animées, on vit entrer brusquement tout brillant un état-major superbement costumé.

En tête marchait l'empereur Napoléon Ier, personnifié par Vibert, puis venaient Berno Bellecourt, représentant le général Murat, Detaille, etc., etc. Machinalement, les danseurs s'écartèrent pour livrer passage au cortège et l'orchestre entraîné lui-même abandonna le quadrille commencé pour jouer l'air de la Reine Hortense.

Le calme n'était pas encore tout à fait rétabli quand deux nouveaux personnages firent leur apparition. Le premier était Gustave Jundt, représentant A'y, méprendre l'empereur Napoléon III; le second était le peintre Saint-Jean marchant à une distance respectueuse et vêtu de la longue redingote des agents de police en bourgeois. Sur sa route Gustave Jundt, impassible, faisait une abondante distribution de petites croix de la Légion d'honneur, en plomb.

La vénérable Mme Septima Melkieham, petite fille de Thomas Jefferson, n'a absolument aucune fortune. Elle vit, avec deux de ses filles, à Georgetown. Elles sont toutes trois secourues par une autre fille, qui est employée au Bureau des patentes et ne gagne que $1000 par an. M. Louis Schaefer, philanthrope bien connu demeurant dans l'Ohio, a offert à Mme Melkieham une résidence où elle pourrait vivre confortablement. Elle l'a refusée.

Un journal dit, en parlant de M. J. S. Cox, représentant de New-York, que s'il n'avait jamais fait le moindre jeu de mots, il aurait été élu Orateur de la Chambre.

La remarque est assez juste, ajoute une autre feuille. Malheur à l'homme qui, traitant une grande question, sait être clair, intéressant et amuser son auditoire; on ne le regarde pas comme sérieux. Cela est triste à dire, mais cela est ainsi. Il a fallu à Lincoln deux élections présidentielles et le martyre, pour faire de lui dans l'opinion publique, autre chose qu'un plaisant et un conteur d'anecdotes.

Quand Oliver P. Morton commença sa carrière d'orateur, où il déploya souvent une si puissante logique; il mêlait le mot plaisant aux plus entraînants arguments. En 1856, se trouvant à Terre-Haute, il y prononça un discours magnifique, qu'il assaisonna de fines plaisanteries.

Quand il eût fini, un vieux politicien, justement célèbre, s'approche de l'orateur, et lui frappant sur l'épaule: jeune homme, dit-il, si vous tenez à passer pour un homme remarquable, pour un vrai chef de parti, ne racontez jamais une anecdote, ne laissez jamais échapper une plaisanterie; soyez toujours solennel et sombre comme un hibou.

Nos humoristes sont généralement des esprits très sérieux, mais en les en croit incapables. Un homme d'Etat doit être solennel et sombre comme un hibou.

On trouverait déplacé d'envoyer M. Twain ministre en Hollande. On lui préférerait la première médiocrité venue, pourvu qu'elle singeât la gravité et apportât de la solennité dans le moindre geste.

On a envoyé à Paris, à St-Pétersbourg, de déplorables médiocrités, mais on laisse végéter Bret Harte dans un consulat de troisième classe.

On demandait à Ely Perkins ce qu'il y avait de plus difficile à faire—une conférence sérieuse ou humoristique: "une conférence sérieuse, répondit-il, vous pour l'improviser, mais il vous faudra dix ans de travail pour en donner une humoristique."

L'Angleterre fait, en ce moment, construire, dans son établissement de Woolwich, trois canons du poids de 110 tonnes, quatre de 60 tonnes, et 3 de 43.

De son côté, le gouvernement italien a commandé à Essen, établissement de M. Krupp, des canons de 120 tonnes, pouvant lancer des projectiles de 2000 livres, à une distance de 10 milles, et capables de pénétrer, à une distance de 3 milles, la plus épaisse cuirasse de navire. Or, il faut, même dans l'usine de M. Krupp, la plus grande du monde, deux ans pour achever ces monstrueux canons. Une pièce de cette force a 56 pieds de long, pèse 120 tonnes, est construite en acier; elle vaut $178,000. Le gouvernement italien en a commandé 10 pour le prix de $1,758,000.

Le conseil des Etats-Unis à Crefeld, Allemagne, a annoncé au ministère d'Etat, à Washington, que la Chine en a demandé, en 1883, de semblables, qui sont en construction et que l'établissement Krupp doit lui en fournir 450 en acier.

Ce sont là autant de faits qui devraient attirer l'attention du Congrès et lui suggérer l'idée de donner, le plus tôt possible, au pays, une semblable artillerie de marine.

Que l'Union ait une guerre à soutenir, non pas contre la France, l'Allemagne, l'Angleterre, mais contre le Chili, l'Italie, la Chine, elle n'a à opposer à ces formidables pièces que des canons rayés de 80 livres, qui ne portent qu'à un mille et demi.

Il est donc nécessaire, soit de s'adresser sur-le-champ, à M. Krupp, pour s'en procurer de semblables, d'ici à deux ans, on, ce qui serait mieux encore, de fonder, immédiatement, dans le pays, un établissement comme celui d'Essen. Une nation de plus de 50,000,000 d'âmes ne peut rester en semblable état d'infériorité en face de presque tous les peuples du monde.

L'ambassadeur de Chine Li-Fong-Pao se promenait à travers les rues commerçantes de Paris, examinant avec intérêt nos magasins.

Rue Paradis-Poissonnière, No..., (chercher et vous trouverez), il avise cette enseigne.

Porcelaine allant au feu.

Le diplomate rédhibit un instant, puis il entra dans son interprète cette judicieuse observation:

—Allant au feu, bien; mais, ce que je désirerais savoir, c'est ..... si elle revient. L'interprète est tombé en *défaillance*.

Un rédacteur d'un journal de Saint-Louis, accablé par la chaleur, écrit en s'épongeant le front:

"Nous recevons de Saint-Paul une lettre ainsi qu'un sac."

Ce que c'est que la distraction!

A propos des *Mémoires* peu authentiques de la Patti, Pierre Véron dit que le commérage nous déborde.

Augier en a ainsi défini les spécialistes:

—Des gens qui font du trou de la serrure une meurtrière.

Un groupe nombreux, en tête duquel se trouve le Dr X...., stationne depuis une heure sur le boulevard des Italiens, où l'on est en train d'établir le pavage en bois.

Un ami du docteur l'aperçoivant:

—Tiens, c'est vous! Que faites-vous donc là!

Le docteur, lui montrant le groupe en question:

—Je fais respirer le goudron à mes malades. C'est une première cure de pavé!

Au Salon, deux peintres causant.

Passe une dame habillement maquillée, mais d'une maturité trop visible. Quand elle est passée.....

—La peinture n'est pas mal, dit un des causeurs.

—Non, mais elle aurait besoin d'être rentoilée.

Deux sentences chinoises:

"Accueillez vos pensées comme des hôtes et vos désirs comme des enfants."

"On meure les jours par leur ombre et les grands hommes par leurs envieux."

MORANO CORDES—Marié, jeudi, 22 mai 1884, à l'église de la Ste-Trinité, par le Rév. Père Thevis, M. NORBERT A. MORANO à Mlle CATHERINE M. CORDES, fille de John Cordes, tous deux de cette ville.

1er juin—

B. TREMOULET,

Mme Decatur, No 7, vis à vis le Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.

Porto de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en rouge.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Génièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

J. A. MAILHES,

PHARMACIEN,

COIN ST-LOUIS ET ROYALE,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Prescriptions remplies promptement et avec soin, jour et nuit. 1 juin—1m

Avis.

MME ZALASHKY, personne de couleur, de mourant 243 rue des Ursulines, entre Robertson et Claiborne est reconnue comme traitant avec succès les rhumatismes, la paralysie et toutes autres maladies. J'étais malade depuis quatre semaines, alité, lorsque m'entendant parler d'elle, je la fis venir et elle me guérit des rhumatismes. Une seconde fois elle me guérit, moi, d'une pneumonie alors dont j'étais gravement affecté. J'ai eu l'imprudence de ne pas suivre ses conseils et je rechuté; je fus dans un état presque désespéré. Grâce à ses soins intelligents je suis encore une fois rendu à la santé. Un peut se convaincre de ce qui précède en me voyant. LAWARNUE PARAGNEL

1er juin— 119 rue de la Course.

Quinzième Festival Annuel du 4 Juillet.

Donné par l'Association de Bienfaisance des Commis.

AU FORT ESPAGNOL.

Le Mercredi, 4 Juillet 1884.

Programme des amusements de jour.—Matinée à midi par la troupe de CATHERINE LEWIS. Acad: Nombre de divertissements dans le jardin.

Grande exhibition pyrotechnique. Concert par l'orchestre du Prof. Borchert, de 5 à 11 heures le soir.

Grand bal dans la salle des Concerts.

Entrée 50 sous pour les messieurs; gratuite et par invitations pour les dames.

Les membres désirant des invitations en blanc peuvent les obtenir de M. H. L. NORES, 209 rue du Canal.

1er juin—1m Dim Mar Mer

FETE DE FAMILLE.

SOCIETE SUISSE.

AU "CARROLLTON GARDEN."

DIMANCHE, 8 JUIN 1884.

Comité d'arrangements:

J. J. EGLOFF.....Chairman.

D. Darms, J. Bryner, Jean Kaeser, J. Schleisinger

BILLETS.....Cinquante sous

1 juin—1,7,9

Grande Fête et Célébration

DE LA

Gardners Mutual Protective Association,

Au Bonde's Hotel, Milneburg, Vieux Lac, Dimanche 1er juin 1884.

Les billets donnent droit aux porteurs à un prix dans la loterie.....50 cents.

Les dames ne sont admises qu'avec des invitations. Les convois partiront du dépôt Pontchartrain, rue Champs-Elysées, toutes les demi-heures jusqu'à minuit. Après cette heure il y aura des trains spéciaux. Les membres de l'Association s'assembleront à la salle, No 51 rue Blanville, à 9 heures A. M. précises.

1er juin—1f

A. L. G. D. G. A. D. L'U.

SUP. CONS. DU R. A. A. DE LA MAÇ. ECOSS. POUR L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Les F. Maç. réguliers et membres actifs des RR. LL. sous l'obédience du dit Sup. Cons. sont fraternellement invités à se trouver à 8 h. P. M. le LUNDI, 2 juin 1884, R. Y. D. au Temple Maç. cote St Pierre et St Claude, afin de participer à l'élection du Gr. Comm. de l'ordre.

Par mandement du Sup. Cons

M J PIRON, Gr. Secrét

1 juin—1f

Avis aux marchands-jornaux.—Convention spéciale de l'Association aura lieu DIMANCHE, 8 juin 1884, à 2 heures P M., au Screymen's Hall. Où compte sur la présence de tous les membres, des affaires importantes devant être discutées dans l'assemblée.

Par ordre, P PHEIFFER, President

M. CASEY, Secrétaire. 1er juin—1f

H. L. NORES,

DRY-GOODS,

205 RUE DU CANAL,

Entre Bourgogne et Remparts

VENANT d'ouvrir cette semaine un bel assortiment de Broderie à jour de Hamburg pour corsage et par dessus à 25, 40, 50, 75 et au dessus.

Un nouvel assortiment de Broderie Mull suisse. Broderie pour Corsage en dessins nouveaux et élégants.

Dentelles anglaises et Guipures pour Corsage en noir et crème, un nouvel assortiment.

Un très grand assortiment de Dentelles fantaisie acheté au prix de panique, à 5, 8, 10, 12½ et 15 cts.

Batiste imprimée à 5 cts et au dessus.

Le plus grand assortiment que nous avons jamais eu en stock. Blanche pour robes à 5, 10, 12½, 15 cts et au-dessus.

Tamise noire à 20 et 25 cts. Cachemire Etamine, etc., Dentelles, Rubans Eventails, Nattes, Devant de cheminée, etc., etc.

H. L. NORES,

205 rue du Canal,

1er juin— Entre Bourgogne et Remparts.

Les F. Maç. réguliers et membres actifs des RR. LL. sous l'obédience du dit Sup. Cons. sont fraternellement invités à se trouver à 8 h. P. M. le LUNDI, 2 juin 1884, R. Y. D. au Temple Maç. cote St Pierre et St Claude, afin de participer à l'élection du Gr. Comm. de l'ordre.

Par mandement du Sup. Cons

M J PIRON, Gr. Secrét

1 juin—1f

Avis.

$5100 Nouvelle Orléans, 30 mai 1884.

LA soussignée certifie qu'elle était portant d'un quart du billet combinaison Nos 12, 44, 71, classe 128, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de Cinq Mille Cent Piastres le jeudi 29 mai 1884; le dit billet ayant coûté la somme de Vingt-Cinq Sous, au bureau de A. Wale, 302 1/2 rue Conmuse, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

Nom:

Résidence: Coin des rues Claiborne et Pal myre.

1er juin—1FPP

Avis.

$75,000 Nouvelle-Orléans, 17 mai 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de B. J. Dubuc 33 rue Jackson, Memphis, Tenn., un cinquième du billet No 10,842, tirage à numéro simple, Classe "E" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi, 13 mai 1884; le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre, et que le montant lui-en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du cinquième au bureau de la compagnie.

H. Y. GARIDEL,

Coureur de la Banque des Citoyens Nouvelle-Orléans Lne

31 mai—2FPP

Avis.

$25 000 Nouvelle-Orléans, 17 mai 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. C. Dubuc, Lansdale, Ohio, un cinquième du billet No 25,755, tirage à numéro simple, classe E, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi 13 mai 1884. Le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du cinquième au bureau de la Compagnie.

T. M. WESCOAT

Agent Southern Express Company Nlle Orléans, Lne. 31 mai—2f PP

Avis.

$25,000. Nlle-Orléans, 26 mai 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de A. King Waverly, Ky, par l'entremise de Louisville Banking Company, Louisville, Ky, un cinquième du billet No 25,755, tirage à numéro simple, classe "E" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 13 mai 1884. Le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre, et que le montant en a été promptement sur présentation du cinquième aux bureaux de la compagnie.

HENRY HELM,

Coureur de la State National Bank, de la Nlle-Orléans, Lne. 31 mai—2f PP

Avis.

$10,000 Nlle-Orléans, 22 mai 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. S Ashby-Sherman, Grant county, Ky., un cinquième du billet No 61 612, tirage à numéro simple, classe "E" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 13 mai 1884; le dit cinquième ayant coûté la somme de une piastre et que le montant en a été promptement payé par présentation du cinquième aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT.

Agent Southern Express Company, Nouvelle-Or